

FEDERATION INTERNATIONALE DES ARCHIVES DU FILM

REUNION DU COMITE DIRECTEUR des 19 et 20 Mai 1957

Etaients présents :	Mlle M.A. PROIO Dr BLEIER BRODY M. LINDGREN E. LANGLOIS M. BUACHE
Etaients représentés :	M. ROLAND M. SALES GOMES
Etaients excusés :	M. TUCK M. FOGACIC
Etaients en retard :	M. TOEPLITZ M. THIRIPAYS

Assistante:

Marianne Mitchell

DIMANCHE 19 MAI 1967

La séance est ouverte à 11 heures.

- Lecture du Procès Verbal du Comité Directeur des 2 et 3 Mars 1967.
Après quelques menues corrections, il est approuvé à l'unanimité.
- Lecture du rapport du Secrétaire Général :
 - a) mort de Eric von Stroheim; une couronne a été envoyée par la F.I.A.F.
 - b) lecture de la lettre de M. FEODOROV annonçant l'adhésion du GOSFILMFOND à la F.I.A.F.
(à la suite de cette lecture, il est décidé qu'une lettre sera envoyée à M. Feodorov, signée par le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général, faisant part de leur plaisir à accueillir le Gosfilmfond au sein de la F.I.A.F.)
 - c) des communications de la Bulgarie font prévoir leur adhésion prochaine à la F.I.A.F.
 - d) une lettre reçue du Mexique montre leur désir d'échanger des films avec la Cinémathèque Française. Une réponse de la F.I.A.F. a été prévue à cette demande.
 - e) les Archives Australiennes sont en train de se former
 - f) le Canada indique un début d'Archive
 - g) M. Cuenca d'Espagne a contacté M. Langlois à Cannes.
 - h) M. Grémillon, pendant son voyage aux Indes, n'a pu avoir de contacts utiles à la F.I.A.F.
 - i) le Musée d'Art Moderne de Rio a demandé par la voie du Ministère des Affaires Etrangères, l'achat de films de la Cinémathèque Française pour son Archive. Il lui a été répondu que représentant de cette Archive devait venir au Congrès de la F.I.A.F., car la Cinémathèque Française ne peut répondre sans accord préalable, étant donné qu'il existe déjà un membre de la F.I.A.F. au Brésil.
 - j) un cas tout à fait similaire est signalé pour l'Argentine.
 - k) le Secrétaire Général signale qu'il n'a pu se rendre sur place pour voir M. Lavies, mais qu'il l'a rencontré à Cannes et

qu'une solution idéale au problème de l'Archive est proposée par M. Lavies : la F.I.A.F. enregistre le transfert du DEUTSCHES INSTITUT FÜR FILMKUNDE au DEUTSCHES FILMARCHIV, si les cotisations en retard sont payées (pour 1955, 1956, 1957, soit 360.000 frs)

Le Comité Directeur exprime son accord sur ce point, et dans ces conditions, le Deutsches Filmarchiv pourra être accepté comme membre provisoire.

- l) M. Langlois parle aussi de la visite de M. Banaskiewicz à la F.I.A.F. et de sa demande de prêt de films pour le Festival de Sopot.
- m) au sujet de la cotisation de la Cinémathèque Danoise pour 1956, M. Langlois a écrit directement à M. Brusendorff. La lettre qui devait être envoyée par MM. Lindgren et Thirifays (décision du Comité Directeur du 2 Mars), peut maintenant être envoyée.
- n) l'Introduction aux Règlements et les "Principes" du Secrétariat International (devoirs, buts etc..) sont préparés, il serait utile que tout soit prêt pour le Congrès prochain.
- o) le Musée Pédagogique pourra héberger les séances du Congrès des Historiens.

la Cinémathèque Française indique qu'elle peut se trouver à court de fonds à cause du Congrès de la F.I.A.F. qui doit se tenir en France cette année.

- p) une lettre du Dr Greger précise pourquoi le Congrès 1957 ne peut avoir lieu à Vienne
- p) la question de la contre-signature des Membres pour les Statuts est à considérer et devra être préparée pour le Congrès.

M. Langlois termine son rapport en demandant au Comité Directeur la permission d'avoir, de M. Bernstein, un compte rendu de l'exposition de Berlin..

Fin du Rapport du Secrétaire Général

- Lecture du Rapport du Secrétaire Exécutif

- a) la comptabilité est à jour
- b) les Statuts, corrigés et approuvés par le Comité Directeur du 2 Mars, ont été rephototypés.
Les Règlements comprenant une introduction rédigée par le Secrétaire Général, sont prêts à être rephototypés.

Donc, dans un bref délai, les Statuts, Introduction aux Règlements et Règlements, seront tout à fait prêts et pourront être distribués aux intéressés.

Selon la décision du dernier Comité Directeur et avec l'accord de M. Lindgren, les Statuts seront traduits en Angleterre par des légistes qualifiés; les frais en seront assumés par la F.I.A.F. et le ronéotypage fait en France.

Le Secrétaire Exécutif demande au Comité Directeur s'il est nécessaire que l'Introduction aux Règlements et les Règlements soient également traduits par un légiste qualifié. Le Comité Directeur répond par l'affirmative.

- c) La première partie de la Brochure sur la F.I.A.F. comprenant : Historique, Fondation et Buts de la F.I.A.F. est ronéotypée en Anglais; cette Brochure sera envoyée à tous les Membres parlant Anglais ainsi qu'aux autres intéressés.
- d) la réponse au Questionnaire pour la Plaquette Publicitaire, a été satisfaisante.
Le projet de texte est soumis au Comité Directeur qui l'accepte après quelques modifications.

Une maquette de couverture, apportée par M. Buache est également acceptée.

Les épreuves de cette plaquette seront prêtes au Congrès, mais à cause de l'admission possible de nouveaux Membres, l'impression définitive de l'Historique des Membres ne sera faite qu'après le Congrès.

- e) des lettres circulaires ont été envoyées concernant :
- l'aide pour l'exposition de Berlin et le Festival de Sopot
 - le fonctionnement des Archives pour le Ministère Argentin
 - la requête de la F.F.C.C. à l'Ambassade Britannique de Paris d'obtenir la possibilité de louer ou d'acheter des films
 - la requête des Archives d' Egypte pour le prêt illimité de classiques.
- f) Lettre à M. Hent, exprimant l'accord unanime du Comité Directeur au sujet de l'aide à apporter à la programmation du Musée du Cinéma Vivant Hongrois.
- g) Le matériel concernant le Bulletin d'Informations de Juin étant nettement insuffisant, le prochain Bulletin ne paraîtra qu'en Septembre.

La séance est levée à 13 heures

Dimanche 19 Mai 1957

La séance est ouverte à 15 h 15

- La question de Milan est soulevée.

Le Vice-Président Lindgren propose une suspension immédiate et une demande de renseignements, il ajoute qu'il est nécessaire de faire des contrats plus précis que les Règlements de la F.I.A.F. afin d'éviter les infractions de ce genre.

M. Langlois précise que le prêt illimité a perdu son sens, que de nombreuses petites infractions sont commises car elles sont toujours impunies, il demande que chaque Cinémathèque envoie au bureau de la F.I.A.F., une liste de ses échanges chaque mois et suggère qu'une discussion importante ait lieu sur ce sujet pendant le Congrès.

M. Lindgren demande qu'un contrat type soit établi, dont deux exemplaires seront signés par chaque partie, et un troisième exemplaire signés à la fois par les deux parties.

- Madame Bleier Brody soulève la question des films Japonais, Autrichiens et Allemands ayant été saisis par l'armée Américaine et qui se trouvent maintenant à la "Library of Congress".

Le Secrétaire Général répond que ce n'est pas une affaire spécifiquement F.I.A.F., mais bien plutôt une affaire inter-gouvernementale car il ne s'agit pas de films d'archives mais de sociétés. Il suggère trois moyens d'action :

- a) écrire au Musée d'Art Moderne, afin qu'ils informent le State Department et indiquent la position de la F.I.A.F.
- b) écrire à la "Library of Congress"
- c) écrire au Président de l'UNESCO, le Docteur Evans.

- Le Seminaire de Moscou

Il est décidé de considérer ce séminaire organisé dans le cadre du Festival de la jeunesse comme un premier geste d'échange de stagiaires et d'y envoyer des jeunes gens sérieux.

- Affaire d'Argentine

La Cinémathèque d'Argentine a des difficultés car une Cinémathèque d'état va être établie.

Le Secrétaire Général dit qu'il est nécessaire de soutenir les Archives de M. Roland et M. Lindgren ajoute que l'en ne

doit pas donner l'impression de se mêler trop de leurs affaires intérieures.

M. Langlois précise que les lettres sur ce sujet étant adressées à la Cinémathèque, c'est la Cinémathèque qui va répondre et il suggère d'inclure dans les Statuts qu'on ne peut considérer comme Archive, une Archive qui exploite à fond des copies uniques. Il serait peut-être utile que le National Film Archive, la Cinémathèque Française, la Cinémathèque de Belgique et Det Danske Filmmuseum donnent un film à M. Roland pour qu'il puisse en tirer des copies.

Une lettre sur ce sujet doit être adressée à la Cinemateca Argentina, elle doit être rédigée et signée par MM. Toeplitz et Lindgren.

- Le Secrétaire Général demande que des tirages faits sans contre partie soient réglés via la F.I.A.F.; ainsi il n'y aura pas de manipulations financières entre Archives.

Ce point pourra être ajouté dans le cadre des règlements d'échanges.

M. Lindgren prend sur lui de rédiger des notes sur les principes d'échanges.

- Le Comité Directeur donne son accord pour la parution du prochain Bulletin en Septembre.

La séance est levée à 18 h 45

Lundi 20 Mai 1957

La séance est ouverte à 10 h 45

MM. Toeplitz et Thirifays sont arrivés

M. O. Brusendorff a envoyé ses excuses

- Il est décidé que le Congrès 1957 de la F.I.A.F. se tiendra du 20 au 27 Octobre et que le Comité Directeur se réunira les 18 et 19 et les 28 et 29 Octobre.
- Le Congrès des Historiens se tiendrait 15 jours après.
- Le Secrétariat préparera l'Ordre du Jour du Congrès de la F.I.A.F. pour le 1er Septembre.
- La question Milan est soulevée de nouveau.

M. Toeplitz suggère la suspension de suite par lettre du Comité Directeur et un délai doit être donné à tous les Membres en relation avec Milan.

Il est décidé d'envoyer une lettre circulaire aux Membres avec l'historique des faits plus une copie de la lettre de suspension. M. Lindgren suggère que cette lettre doit laisser espérer que cette suspension sera temporaire.

M. Langlois croit que la suspension doit être faite d'ores et déjà et que l'Archive aura jusqu'au Congrès pour mettre ses affaires en règle.

La décision du Comité Directeur sur une suspension immédiate est unanime.

- M. Thirifays demande qu'un dossier soit préparé sur le droit de citation pour le prochain Congrès. Chaque Membre devra constituer un rapport sur les précédents dans son pays.
- M. Lindgren parle de sa visite à M. Keim, à l'UNESCO, au sujet de l'Institut International.

Il en vient à la conclusion que l'UNESCO veut établir une liaison

des côtés commerciaux (production, distribution etc..) avec les aspects culturels. Il est donc nécessaire que la F.I.A.F. fasse elle-même son Institut.

M. Langlois constate que la F.I.A.F. doit constituer au plus vite sa propre institution, au moins juridiquement.

M. Toeplitz propose l'établissement d'une liste des organisations, des écoles, UNICA, FICC, qui peuvent être approchés pour assister à une conférence sur ce sujet.

M. Langlois suggère que toutes les organisations ayant leur siège à Paris, soient réunies pour le Congrès.

- M. Lindgren informe le Comité Directeur que l'Australie est en train de former une Archive, qu'il y a déjà le National Film Library à Canberra (sur le modèle de Library of Congress) et une organisation à Sidney dont le Directeur, M. White, propose d'envoyer M. Lake au Congrès pour représenter cette Archive.
- Règlement d'échange.

M. Lindgren offre de présenter un texte sur le principe des échanges au prochain Congrès. Il croit fermement que de bonnes copies doivent être dans autant d'Archives que possible.

M. Langlois suggère une charte pratique qui soulève des problèmes d'ordre pratique; exemple : sanctions à prendre quand les films ne rentrent pas à temps.

M. Toeplitz aimerait avoir une telle charte préparée pour le Congrès, mais M. Lindgren pense que la question est trop compliquée et qu'un texte de base seulement peut être présenté et complété au Congrès même.

MM. Langlois et Lindgren propose de préparer ce texte pour le Congrès.

La séance est levée à 13 h 40

Lundi 20 Mai 1957

La séance est ouverte à 15 h 30

- Lecture du Rapport du Trésorier.
Il est accepté à l'unanimité.
- La lettre destinée aux Archives Daneises et concernant leur cotisation, est signée.
- Il est décidé d'envisager la rédaction d'un texte de formules sur le prêt limité et illimité.
Ce texte sera préparé par MM. Teeplitz et Langlois
- I.N.C.O.M.
La question est posée de savoir s'il est favorable de prendre contact avec l'I.N.C.O.M. en ce moment.
Il est décidé que cela peut se faire à travers les organismes nationaux comme les Archives ou les Musées, mais pas comme F.I.A.F.
- Principaux points de l'Ordre du Jour du Congrès:
 - a) charte sur l'échange des films
 - b) adjonction aux statuts sur le prêt illimité (tirage des copies)
 - c) conférences avec des organisations internationales (Institut)
 - d) rapports des Cinémathèques sur leurs activités
 - e) sujets plus généraux de vaste importance comme :
 - expérience sur la conservation des films
 - préservation de la documentation historique
 - les documents qu'il faut conserver
 - et comment les préserver.
 - f) pool de circulation des films classiques
 - g) la question du B.I.F.I. pourrait être exploitée dans le cadre de la F.I.A.F., c'est un problème à étudier à fond.
 - h) il faudrait envisager la préparation d'un catalogue qui comprendrait tous les films des Archives de la F.I.A.F., et mettre à jour tous les catalogues existants.
M. Teeplitz suggère que les Archives d'Etat pourrait peut-être aider matériellement ce travail.
 - i) toutes les ramifications de ces questions sur le catalogue pourront être soulevée au Congrès.
 - j) Il serait utile que les Membres amènent au Congrès, des microfilms pour la Bibliothèque Internationale.

- k) Il faudrait également que les Membres apportent la liste des livres contenus dans leurs Archives, ces listes pourraient être utilement compilées
- l) La question du droit de citation devra être évoquée. Les usages et Règlements concernant la télévision et les conférences illustrées pourront être clarifiés? (longueur admissible des fragments, permission de la personne ou de la société qui détient les droits.)

La question de paiement ou de non paiement.

- Divers

M. Topplitz a parlé de la visite de M. Eric Johnston en Pologne. M. Topplitz lui a demandé des films classiques américains de base pour l'école. Le Président précise qu'il enverra à tous les lettres échangées sur ce sujet.

M. Langlois trouve que le climat est favorable pour les échanges de ce genre.

La séance est levée à 17 heures